

TERMES DE RÉFÉRENCE POUR L'ÉVALUATION DES PROJETS

Action climatique féministe en Afrique de l'Ouest (ACF-AO)

Et

Égalité de genre par l'agroécologie menée par les femmes en Afrique de
l'Ouest (ÉGALE-AO)

Ottawa, 16 juin 2026

Contenu

Préambule.....	3
I. LOT 1 : TERMES DE RÉFÉRENCE SPÉCIFIQUES AU PROJET ACF-AO	4
II. LOT 2 : TERMES DE RÉFÉRENCE SPÉCIFIQUES AU PROJET ÉGALE-AO	6
III. EXIGENCES.....	12
IV. Calendrier et gestion du mandat	16

PRÉAMBULE

Inter Pares met en œuvre plusieurs initiatives régionales en Afrique de l'Ouest visant à promouvoir l'égalité de genre, la justice climatique, l'agroécologie et le renforcement des systèmes alimentaires durables. Il s'agit en particulier des projets : Action climatique féministe en Afrique de l'Ouest (ACF-AO), en consortium avec SUCO, et Égalité de genre par l'agroécologie menée par les femmes en Afrique de l'Ouest (EGALE-AO). Ces projets s'inscrivent dans une approche féministe et contribuent aux priorités de la Politique d'aide internationale féministe du Canada (PAIF), notamment en matière d'autonomisation des femmes et des filles, de croissance inclusive, de résilience climatique et de dignité humaine.

À l'approche de la clôture de ces projets, un exercice d'évaluation indépendant est lancé afin d'apprécier les résultats atteints, la qualité des changements induits, les dynamiques de mise en œuvre ainsi que les apprentissages générés. Cet exercice vise également à renforcer la redevabilité envers le bailleur de fonds (Affaires mondiales Canada), à nourrir les réflexions stratégiques des organisations partenaires et à soutenir la capitalisation des expériences acquises.

L'évaluation adoptant une approche globale est structurée en deux lots distincts, permettant d'analyser à la fois les résultats spécifiques de chaque initiative ainsi que les dynamiques transversales et les synergies entre les projets. Cette configuration vise à favoriser une lecture à la fois fine et intégrée des interventions, en tenant compte des contextes locaux, des approches mises en œuvre et des interactions entre les différentes composantes programmatiques. Les mandats d'évaluation devront s'inscrire dans une démarche féministe, participative et intersectionnelle, attentive aux rapports de pouvoir, aux inégalités structurelles et aux effets différenciés des interventions selon le genre, l'âge et les conditions sociales. Ils privilégieront également une analyse systémique des transformations, en intégrant les dimensions sociales, économiques, environnementales et institutionnelles des changements observés.

Les consultant-e-s ou équipes intéressé-e-s doivent soumettre une offre unique pour l'ensemble des deux lots, bien que chaque lot fasse l'objet d'une évaluation distincte.

I. LOT 1 : TERMES DE RÉFÉRENCE SPÉCIFIQUES AU PROJET ACF-AO

1) Contexte du mandat

Le projet Action climatique féministe en Afrique de l'Ouest (ACF-AO) vise à renforcer l'adaptation aux changements climatiques des femmes rurales et des jeunes dans des régions côtières et insulaires écologiquement sensibles en Côte d'Ivoire, en Guinée-Bissau, au Sénégal et au Togo, à travers une approche intégrée combinant approche féministe, agroécologie, solutions basées sur la nature et les communautés, gouvernance climatique et autonomisation économique. Il est porté par le consortium Inter Pares et SUCO, mis en œuvre avec les partenaires locaux INADES-Formation Togo, INADES-Formation Secrétariat général (Côte d'Ivoire), Enda Pronat, JVE Sénégal, CNCR, APISEN au Sénégal, et Tiniguena (Guinée-Bissau).

2) Objectifs de l'évaluation

À l'approche de la clôture du projet, cette évaluation finale a pour objectif de produire une analyse indépendante permettant :

- En se référant au modèle logique, au cadre de mesure de rendement (CMR) et aux indicateurs de performance clés (Key Performance Indicators – KPI de AMC), de documenter la pertinence, la cohérence, les résultats atteints et les facteurs de succès et de limites du projet, notamment dans une perspective d'identification des apprentissages et des pistes de réinvestissement, ainsi que de reddition de comptes à Affaires mondiales Canada ;
- D'évaluer les outils de suivi et de mesure de performance;
- D'analyser la mise en œuvre selon les contextes-pays et les modalités d'intervention des partenaires, de manière à mieux comprendre les dynamiques propres à chaque configuration, notamment les approches qui ont bien fonctionné ainsi que les défis rencontrés et les leçons apprises;
- D'identifier les apprentissages liés aux forces et faiblesses du consortium formé par Inter Pares et SUCO.
- D'évaluer l'efficacité et la pérennité des acquis;
- D'Alimenter la réflexion stratégique pour orienter la conceptualisation d'autres projets;
- De contribuer au plaidoyer et à la mise en avant des approches et résultats du projet ;
- De nourrir la rédaction du rapport final du projet.

Les principaux utilisateurs du rapport produit par l'équipe d'évaluation seront les organisations homologues/partenaires situés dans les pays où ACF-AO est mis en œuvre, les organisations canadiennes du projet (Inter Pares, SUCO), ainsi que les agents d'Affaires mondiales Canada (Partenariat pour le climat).

3) Portée temporelle

L'évaluation portera sur la durée du projet: avril 2023 (démarrage du projet) à nos jours.

4) Approche et principes de l'évaluation

L'évaluation adoptera :

- Une approche féministe intersectionnelle, attentive aux rapports de pouvoir, à l'autonomisation réelle des femmes et des jeunes (filles et garçons), au contrôle des ressources et aux effets différenciés selon le genre et l'âge;
- Une analyse systémique et écosystémique qui permet de saisir les interactions entre climat, agroécologie, biodiversité, économie et gouvernance, avec un focus sur les transformations au niveau des résultats intermédiaires et ultime du projet.
- Une démarche participative, valorisant les savoirs et expériences des partenaires et des personnes bénéficiaires, multipliant les différents points de vue et interprétations à l'égard des résultats du projet;
- Une lecture contextualisée sensible aux réalités régionales, nationales et locales, y compris les spécificités des zones côtières et insulaires.

5) Mise en œuvre du mandat

Portée géographique et parties prenantes

Des missions de terrain auront lieu principalement au Sénégal (pays concentrant la plupart des partenaires et de l'investissement du projet ACF-AO), en Côte d'Ivoire, en Guinée-Bissau et au Togo.

La collecte de données impliquera :

- Les organisations partenaires locales engagées dans la mise en œuvre du projet;
- Les bénéficiaires directs et indirects, incluant les femmes, les jeunes et les communautés concernées;

- Certaines instances de gouvernance locales impliquées dans le projet
- Les organisations canadiennes du consortium (Inter Pares, SUCO).
- D'autres parties prenantes impliquées dans le projet: l'experte genre et les chercheurs du Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA)

Livrables

- Un plan de travail d'évaluation qui devra être validé par les membres du consortium, basé sur l'offre de service proposée.
- Un petit rapport intérimaire de suivi (environ 2-3 pages max) avec une attention spéciale portée à l'état d'avancement des activités de l'évaluation. À remettre au plus tard le 1er septembre 2026.
- Un rapport d'évaluation provisoire : les consultant-e-s ou équipes soumettront un projet de rapport d'évaluation à Inter Pares pour examen conformément au calendrier proposé dans le contrat. Le projet de rapport d'évaluation doit inclure un résumé exécutif et toutes les annexes pertinentes.
- Un atelier de restitution en ligne qui permettra notamment de faire valider les résultats atteints auprès des membres du consortium et les partenaires/homologues du projet.
- Un rapport d'évaluation final qui devra être approuvé après les amendements apportés, notamment suite à l'atelier de restitution, qui comprend les résultats (constats, conclusions, apprentissages, recommandations), mais aussi une section sur la méthodologie. Le rapport final ne devrait pas dépasser 30 à 40 pages.
- Une synthèse de 5 pages des points clés pour Affaires mondiales Canada et les bailleurs.

II. LOT 2 : TERMES DE RÉFÉRENCE SPÉCIFIQUES AU PROJET ÉGALE-AO

1) Contexte du mandat

Le projet Égalité de genre par l'agroécologie menée par les femmes en Afrique de l'Ouest (ÉGALE-AO) est un projet de 5 ans (2022-2026) mis en œuvre par Inter Pares en partenariat avec ses homologues INADES Formation Burkina (Burkina Faso), INADES Formation Togo (Togo), Enda Pronat (Sénégal) et Tiniguena (Guinée-Bissau) et COPAGEN (Régional).

Le projet tirant à sa fin, Inter Pares souhaite mener une évaluation indépendante afin de capitaliser sur les résultats obtenus et de tirer les enseignements de ces cinq années de mise en œuvre.

2) Résumé du projet

Dans les zones rurales d'Afrique de l'Ouest, les systèmes de pouvoir patriarcaux limitent les opportunités économiques et les droits politiques des femmes, et renforcent les dimensions sexuées de la pauvreté et de la marginalisation. Les changements climatiques aggravent les inégalités entre les genres et ont un impact négatif sur les moyens de subsistance des populations rurales, en particulier sur l'agriculture. Dans le cadre de ce projet, Inter Pares relève ces défis grâce à une méthodologie appelée « Agroécologie menée par les femmes » (AMF). Le pouvoir politique et économique individuel et collectif des femmes sera accru par une combinaison d'organisation, de plaidoyer politique, de formation technique et d'approches novatrices pour la résilience des moyens de subsistance afin de faire progresser l'égalité des genres.

Dans ce projet, Inter Pares travaille avec des partenaires locaux (INADES Formation Burkina Faso, INADES Formation Togo, Enda Pronat, Tiniguena) au Burkina Faso, au Togo, au Sénégal et en Guinée-Bissau qui organisent et encadrent des groupes de femmes au niveau des villages afin de renforcer leur pouvoir et leur influence. Ils offrent une formation en agroécologie, favorisant la production de cultures nutritives qui se sont adaptées au fil des générations pour prospérer dans les conditions locales sans avoir besoin d'irrigation ou d'intrants chimiques. Nos partenaires locaux aident à établir des réseaux de transformation et de distribution détenus et exploités par des collectifs de femmes qui vendent directement aux consommateurs des zones urbaines environnantes. La formation implique également une collaboration avec un innovateur en maraîchage basé au Québec, Les Jardins de la grelinette ("LaGrelinette"), et avec Sème l'avenir (SeedChange), et des activités de plaidoyer au niveau régional avec le réseau ouest-africain de la Coalition pour la protection du patrimoine génétique africain (COPAGEN). ÉGALE-AO vise à améliorer considérablement la vie des femmes rurales et de leurs familles tout en les aidant à mieux répondre et à s'adapter aux changements climatiques. Depuis près de cinq ans, le projet « Égalité de genre par l'agroécologie menée par les femmes en Afrique de l'Ouest » contribue à l'effectivité de l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes dans les zones rurales pauvres du Sénégal, de la Guinée-Bissau, du Burkina Faso et du Togo en renforçant le rôle des femmes rurales marginalisées dans les processus de leadership et de prise de décision, tout en améliorant leur accès et leur contrôle des ressources grâce à des systèmes alimentaires résilients et biodiversifiés. Le projet cible directement 21 861 bénéficiaires directs (70% de femmes) en plus d'environ 900 000 bénéficiaires indirects et contribuera à l'avancement des ODD 2, 5, 13 et 17, ainsi qu'à quatre domaines d'action de la Politique d'aide internationale féministe du Canada (PAIF) : l'égalité des genres et

l'autonomisation des femmes et des filles, une croissance qui fonctionne pour tous, l'environnement et l'action climatique, et la dignité humaine (par l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition).

3) Objectifs de l'évaluation

Cette évaluation vise à :

- Fournir à Inter Pares une évaluation indépendante exhaustive des performances du projet dans les quatre pays d'intervention, y compris la réalisation des objectifs et la qualité des changements induits;
- En se référant au modèle logique, au cadre de mesure de rendement (CMR) et aux indicateurs de performance clés (Key Performance Indicators – KPI de AMC), documenter la pertinence, la cohérence, les résultats atteints et les facteurs de succès et de limites du projet, notamment dans une perspective d'identification des apprentissages et des pistes de réinvestissement, ainsi que de reddition de comptes à Affaires mondiales Canada;
- Documenter les leçons apprises afin d'orienter les futures actions en agroécologie menée par les femmes et appuyer les demandes de financement auprès d'Affaires mondiales Canada et d'autres bailleurs de fonds;
- Permettre aux organisations partenaires locales de fournir des commentaires critiques sur la dynamique des partenariats, les approches mises en œuvre et les ajustements effectués au cours de la mise en œuvre;
- Évaluer l'efficacité de l'approche agroécologie menée par les femmes (AMF) dans la promotion de l'égalité de genre, du renforcement du leadership féminin et de l'agentivité, tout en évaluant son impact sur l'autonomisation économique, la résilience climatique, la nutrition, la sécurité semencière et la souveraineté alimentaire;
- Évaluer la viabilité et la durabilité des systèmes alimentaires locaux renforcés par le projet, en examinant l'intégration et le renforcement des chaînes de valeur : de la production à la transformation et à la commercialisation;
- Examiner les relations avec les parties prenantes externes (autorités locales, réseaux, bénéficiaires);
- Analyser la durabilité des acquis : techniques ; organisationnels ; économiques ; environnementaux et institutionnels;

- Évaluer la qualité et la pertinence des partenariats entre : Inter Pares ; les partenaires locaux ; les partenaires techniques (SeedChange); les alliés (La Grelinette) les réseaux régionaux ; et les autres parties prenantes externes;
- Évaluer les outils de suivi et de mesure de performance utilisés ;
- Produire des recommandations opérationnelles et stratégiques pour les futurs projets;
- Contribuer à la reddition de comptes envers Affaires mondiales Canada en démontrant les résultats obtenus par rapport aux ODD 2, 5, 13, 17 et aux quatre priorités de la Politique d'aide internationale féministe du Canada (PAIF);
- Nourrir la rédaction du rapport final du projet.

Les principaux utilisateurs de cette évaluation seront Inter Pares, les partenaires locaux, les réseaux régionaux, Affaires mondiales Canada, ainsi que d'autres bailleurs de fonds.

4) Approche et principes de l'évaluation

L'évaluation adoptera :

- Une approche féministe intersectionnelle, attentive aux rapports de pouvoir, aux inégalités structurelles, à l'autonomisation réelle des femmes rurales, à l'accès et au contrôle des ressources et aux effets différenciés du projet selon les groupes sociaux, l'âge et les vulnérabilités;
- Une analyse systémique et écosystémique sera privilégiée afin de mieux comprendre les interrelations et dynamiques entre les enjeux sociaux, les systèmes agroécologiques, la biodiversité, les moyens de subsistance, les dynamiques économiques locales et les mécanismes de gouvernance. Cette approche permettra d'analyser le projet dans sa globalité, en tenant compte des facteurs sociaux, environnementaux, institutionnels et territoriaux qui influencent les résultats;
- Une démarche participative, valorisant les savoirs et expériences des partenaires et des personnes bénéficiaires, multipliant les différents points de vue et interprétations à l'égard des résultats du projet;
- Une lecture contextualisée sensible aux réalités socioculturelles, régionales, nationales et locales. Les dynamiques locales, les systèmes de connaissance endogènes et les mécanismes communautaires devraient également être valorisés dans l'analyse;

- Une perspective qui combine approche quantitative et qualitative pour mesurer les résultats, les tendances et pour cerner les perceptions, les changements et dynamiques de transformation, afin d’avoir une compréhension plus complète des effets du projet.

5) Méthodologie attendue

Les consultant-e-s ou équipes intéressé-e-s devront proposer une méthodologie rigoureuse, incluant :

- Analyse documentaire (rapports, données de suivi, outils de mesure);
- Entretiens semi-structurés (Inter Pares, partenaires, bénéficiaires);
- Groupes de discussion (femmes leaders, productrices, jeunes, etc.);
- Visites de terrain dans au moins 3 pays de mise en œuvre;
- Approche sensible au genre et intersectionnelle;
- Triangulation systématique des données.

6) Mise en œuvre du mandat

Portée géographique et parties prenantes

L’évaluation couvrira :

- Le Canada et les quatre pays d’intervention du projet ainsi que le partenaire régional situé en Côte d’Ivoire;
- La période du projet : 2022–2026;
- Les activités, résultats, extrants et changements observés.

La collecte de données impliquera :

- Les organisations partenaires locales engagées dans la mise en œuvre du projet;
- Les bénéficiaires directs et indirects, incluant les femmes, les jeunes et les communautés concernées ;
- Certaines instances de gouvernance locales impliquées dans le projet;
- Les organisations canadiennes (Seedchange);
- Inter Pares et la consultante experte genre du projet.

Livrables:

- Un rapport de démarrage ou plan de travail incluant entre autres : la méthodologie détaillée (coordonné avec les homologues afin d'assurer sa viabilité, conformément au calendrier du contrat), un calendrier, des outils de collecte, une matrice d'évaluation.
- Un plan préliminaire du rapport / de constatations de 5 pages, à remettre au plus tard le 1 septembre 2026.
- Rapport d'évaluation provisoire : Les consultant-e-s ou équipes soumettront un projet de rapport d'évaluation à Inter Pares pour examen conformément au calendrier proposé dans le contrat. Le projet de rapport d'évaluation doit inclure un résumé exécutif et toutes les annexes pertinentes.
- Un atelier de restitution en ligne qui permettra notamment de faire valider les résultats atteints auprès d'Inter Pares et les partenaires/homologues du projet.
- Un rapport d'évaluation final qui devra être approuvé après les amendements apportés, notamment suite à l'atelier de restitution, qui comprend les résultats (constats, conclusions, apprentissages, recommandations), mais aussi une section sur la méthodologie. Le rapport final ne devrait pas dépasser 35-50 pages.
- Une synthèse de 5 pages des points clés pour Affaires mondiales Canada et les bailleurs.
- Un rapport d'analyse intégrée des complémentarités, des résultats et des dynamiques de mise en œuvre des projets ACF-AO et ÉGALE-AO. Le rapport final ne devra pas excéder 20 pages. Il s'agit notamment de documenter les synergies entre les deux projets et d'en tirer des enseignements stratégiques pour les interventions futures :
 - Identifier les complémentarités et synergies entre les approches mises en œuvre dans les deux projets;
 - Examiner les mécanismes de collaboration au sein des équipes projet (ACF-AO et ÉGALE-AO) des différentes organisations, tout en analysant la pertinence des approches de gestion des deux projets.

III. EXIGENCES

1) Rôles et responsabilités

Inter Pares s'engage à :

- Fournir toutes les informations pertinentes nécessaires à la réalisation du mandat ;
- Donner accès aux personnes-ressources, partenaires et homologues pouvant contribuer à la réalisation du mandat ;
- Réagir avec diligence aux demandes d'information, aux questions et aux versions préliminaires soumises ;
- Fournir les logos, chartes graphiques, polices et tout autre élément visuel requis conformément aux normes de visibilité d'Inter Pares, de SUCO et des bailleurs de fonds ;
- Respecter les modalités de paiement établies dans le contrat conformément à l'offre retenue ;
- Informer le ou la consultant·e, ou l'équipe mandatée, de tout changement pouvant affecter les conditions de réalisation du mandat, les livrables ou l'échéancier.

Les consultant-e-s ou équipes mandatées s'engagent à :

- Fournir des services professionnels de qualité ;
- Respecter les échéanciers établis dans le présent document et formalisés dans le contrat ;
- Préparer et soumettre tous les livrables pour révision et approbation selon les délais convenus ;
- Fournir l'ensemble des documents, analyses et informations nécessaires à la réalisation du mandat, en s'assurant de détenir les droits requis pour leur utilisation ;
- Céder à Inter Pares et au consortium l'ensemble des droits relatifs aux produits réalisés dans le cadre du mandat ;
- Assurer une facturation détaillée et effectuée en temps opportun ;
- Respecter les principes d'éthique, de confidentialité et de consentement éclairé dans le cadre de la collecte et de l'analyse des données ;
- Répondre aux demandes de suivi et de mise à jour relatives à l'avancement du mandat ;
- Coordonner, au besoin, les déplacements et activités terrain avec les partenaires et homologues concernés ;
- Sélectionner les personnes interviewées et les parties prenantes consultées en coordination avec Inter Pares et les partenaires impliqués.

2) Compétences et profil recherchés

Les consultant-e-s ou équipes soumissionnaires devront démontrer :

- Une solide expérience dans la mise en œuvre du cycle complet de suivi-évaluation, incluant la planification, l'engagement des parties prenantes, la collecte, la compilation et l'analyse de données quantitatives et qualitatives, la communication des résultats et l'accompagnement à l'utilisation des résultats ;
- Une expertise confirmée en évaluation de projets de développement international, notamment dans une perspective féministe et participative ;
- Une maîtrise des approches d'analyse différenciée selon les sexes et le genre (ADS/ACSG+) ainsi que d'autres approches féministes intersectionnelles ;
- Une bonne compréhension des réalités des organisations de développement international et des dynamiques de partenariat ;
- Une connaissance des approches agroécologiques, des systèmes alimentaires durables, des solutions fondées sur la nature et les communautés, ainsi que des enjeux liés à l'adaptation climatique ;
- Une expérience ou une bonne connaissance de l'Afrique de l'Ouest ;
- Une maîtrise des méthodes participatives et des approches de co-construction ;
- Une excellente capacité rédactionnelle et analytique en français ; la connaissance du portugais constitue un atout ;
- Une capacité à travailler dans des contextes multiculturels et multi-acteurs ;
- Une compréhension du mandat dans une perspective d'habilitation, d'apprentissage et d'amélioration continue pour Inter Pares, SUCO et leurs homologues et partenaires ;
- Une ouverture à la co-construction de la démarche avec le consortium et les partenaires concernés.

Seront considérés comme des atouts :

- Une expérience significative en évaluation féministe ;
- Une expertise en agroécologie, foncier et développement, solutions basées sur la nature et les communautés, ainsi qu'en adaptation climatique ;
- Une expérience en gouvernance environnementale et plaidoyer ;
- Une expertise en autonomisation économique, énergie et moyens de subsistance ;

- Une expérience en évaluation de projets multi-pays ;
- Une connaissance des cadres théoriques féministes décoloniaux ;
- Une expérience en capitalisation, apprentissage organisationnel ou analyse transversale de projets.

3) Principes éthiques

L'évaluation devra respecter :

- Les principes de confidentialité ;
- Le consentement éclairé ;
- La sécurité des participant(e)s ;
- L'approche féministe et sensible au genre ;
- Les politiques de sauvegarde et de protection applicables.

4) Indépendance et conflit d'intérêts

Le/la prestataire retenu.e reconnaît n'avoir aucun lien de dépendance financière, professionnelle ou personnelle avec les projets évalués (ACF-AO et ÉGALE-AO), le consortium Suco-Inter Pares ou des partenaires/homologues du projet, qui pourrait, d'une façon ou d'une autre, pourrait compromettre son objectivité dans la réalisation de cette évaluation. Il ou elle s'engage à :

- Mener l'évaluation en toute objectivité et neutralité, libre de toute influence extérieure.
- Ne pas divulguer d'informations reçues dans le cadre de l'évaluation pour favoriser ses intérêts personnels ou ceux d'un tiers. Tout conflit d'intérêt doit être signalé sans délai.

5) Admissibilité des soumissionnaires

Le présent appel d'offres est ouvert exclusivement aux prestataires dûment enregistrés et exerçant leurs activités professionnelles au Canada. Toute soumission présentée par un prestataire ne satisfaisant pas à ce critère sera déclarée non conforme et ne sera pas prise en considération.

6) Offre de services

L'offre de services devra comporter les éléments suivants :

- A. Présentation du ou de la fournisseur·se, incluant son expérience en évaluation de projets/programmes, ainsi que son expérience dans le secteur du développement international. (Joindre le CV de chaque personne qui participera au mandat).

- B. Présentation des services incluant entre autres : un court calendrier, la méthodologie, ainsi que la stratégie pour atteindre les objectifs visés du mandat. (3 pages maximum).
- C. Présentation des frais de services par lot et au total
- D. Standards de services : identification d'un responsable du compte, délais de réponse et de livraison, canaux de communication (ex. téléphone, courriel, etc.), modalités de paiement.

L'offre de services pourra aussi inclure des éléments additionnels pouvant contribuer au choix fait par Inter Pares et SUCO. Par exemple:

- Contributions à la promotion du consortium, dans les médias sociaux ou d'autres canaux de communication.
- Stratégie pour réduire les impacts environnementaux de sa démarche d'évaluation
- Une stratégie qui démontre clairement la prise en compte des enjeux féministes dans la démarche d'évaluation.

7) Sélection des consultant-e-s ou équipes

Le consortium Inter Pares - SUCO déterminera le choix des consultant-e-s ou équipes en fonction des critères suivants, pour un total de 100 points. Les éléments additionnels pourront ajouter jusqu'à un maximum de 20 points supplémentaires.

Critères	Pointage
A - Présentation du ou de la fournisseur.se, incluant son expérience pertinente	30 points
B - Présentation des services, de la stratégie et du plan de travail proposés pour atteindre les objectifs visés du mandat, démontrant notamment une bonne compréhension du mandat.	30 points
C - Présentation des frais de services	30 points
D - Standards de services	10 points

IV. CALENDRIER ET GESTION DU MANDAT

1) Durée

Le présent mandat durera environ une douzaine de semaines, débutant idéalement vers la mi-juillet 2026 et se terminant au plus tard le 15 octobre 2026.

Un déplacement dans cinq pays d'intervention est à prévoir. La durée indicative de la mission est d'un maximum de 90 jours, incluant la préparation, la collecte des données dans les pays ciblés, l'analyse, la restitution et la finalisation du rapport.:

- 24 juillet 2026 : Remise du mandat final (dossier technique);
- 10 août au 22 septembre collecte et analyse des données, rédaction du rapport;
- 25 septembre 2026 : remise d'une première version du rapport final;
- 1er octobre 2026 : atelier participatif de restitution des résultats;
- 15 octobre 2026 : date limite pour la remise du rapport final.

2) Échéancier de l'appel d'offres

Du 15 juin au 10 juillet 2026	Diffusion publique de l'appel d'offres
Du 22 juin au 07 juillet 2026	Période de questions à propos du mandat
10 juillet 2026 à 23h59, heure de l'est	Date limite pour présenter une offre de service
Au plus tard le 17 juillet 2026	Décision rendue et communiquée sur l'offre sélectionnée pour la réalisation du mandat

3) Réception des offres

Les offres de services concernant le présent appel doivent être présentées au plus tard le 03 juillet 2026 à l'attention de Hugues Alla à l'adresse courriel suivante : halla@interpares.ca.

Nous communiquerons avec les soumissionnaires pour les informer de notre décision relative à leur offre au plus tard le 10 juillet 2026.

À propos d'Inter Pares : Inter Pares – qui signifie entre égaux – croit en la solidarité plutôt que la charité en matière de coopération internationale. Depuis 1975, Inter Pares collabore avec des personnes, des organisations et des réseaux en [Asie](#), en [Afrique](#), en [Amérique latine](#) et au [Canada](#) afin de créer et de soutenir des mouvements en faveur de la justice sociale. www.interpares.ca.

À propos de SUCO : SUCO est une organisation de coopération internationale établie à Montréal depuis 1961. Nous soutenons les communautés vulnérables d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes dans l'amélioration de leurs conditions sociales, économiques et environnementales, et ce, à travers nos trois champs d'action : environnement et résilience aux changements climatiques, droits et participation des femmes, et agroécologie et systèmes alimentaires viables. suco.org